

Expérience et théologie chez Thérèse de l'Enfant-Jésus

Publié dans *Une lecture théologique du Manuscrit B, Vie thérésienne*, n° 190, Avril - Juin 2008, p. 139-144.

Au début du séminaire nous avons posé la question de la signification de la proclamation de Thérèse de l'Enfant-Jésus comme Docteur de l'Église : en quoi, comment, est-elle « Docteur », montrant, comme le disait Jean-Paul II, « la voie maîtresse de toute réflexion théologique et de toute recherche doctrinale »¹ ? Ces études nous aident à mieux le comprendre.

C'est dans le registre d'une théologie narrative que, dans ses Manuscrits, Thérèse exprime la vérité de sa communion au Christ dans l'Église. Cette théologie est narrative parce qu'elle est avant tout « sapientielle », c'est-à-dire jaillissant de son expérience contemplative de l'Amour divin et de son expérience vécue de la charité pour Dieu et pour les autres. Déjà Hans Urs von Balthasar avait qualifié la théologie de Thérèse de « dogmatique expérimentale » découlant de sa sainteté (*Thérèse de Lisieux. Histoire d'une mission*, p. 18-19). Il est utile, en conclusion, d'explicitier quelque peu ce lien entre expérience spirituelle et rationalité théologique. Nous le ferons en 8 étapes².

1. La relation immédiate avec Jésus est toujours au point de départ de la réflexion de Thérèse, et finalement enveloppe celle-ci. Dans le Manuscrit B, « Jésus », le « Bien-Aimé », le « Seigneur », le « Verbe divin » est directement invoqué au moins 36 fois. Cette invocation, Thérèse la fait dans la nuit de la foi et dans l'élan de l'amour reçu et donné. La théologie se nourrit ici de l'expérience spirituelle qui « place le sujet en contact direct avec l'objet »³ grâce la foi agissant par la charité et perfectionnée par le don de sagesse.

À ce niveau originel, l'expérience spirituelle est une réalité surnaturelle qui, en elle-même, est au-delà de toute prise de conscience (mais qui, nous allons le voir, est toujours accompagnée de celle-ci). Une telle expérience est « spirituelle » au sens le plus fort : on la nomme aussi « expérience mystique » (à condition de ne pas restreindre ce terme à des manifestations extraordinaires qui, sans être exclues, ne sont pas de soi nécessaires à

¹ « Discours à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la Doctrine de la foi », in *La Documentation Catholique*, 7 décembre 1997, n° 2171, p. 1002.

² Ce cadre est emprunté à Gerald O'Collins, art. « Expérience », dans *Dictionnaire de Théologie Fondamentale*, sous la dir. de R. Latourelle et R. Fisichella, Bellarmin-Cerf, Montréal-Paris, 1992, p. 456.

³ *Ibidem*

l'expérience de Dieu par les vertus théologiques perfectionnées par les dons du Saint Esprit)⁴. La sagesse comme don de l'Esprit Saint est au principe d'une connaissance par connaturalité dans la charité⁵. Elle est première par rapport à la sagesse théologique, œuvre de la raison dans la foi, et donc distincte de celle-ci. Mais comment peut-elle lui être unie ? Précisément, Thérèse nous aide à comprendre comment la sagesse mystique peut être une source de lumière pour la sagesse théologique.

2. L'expérience spirituelle originelle, dans son immédiateté même, est rendue possible par la médiation du Christ et de l'Église. L'expérience spirituelle de Thérèse ne naît pas de rien : elle a été rendue possible par de multiples médiations ecclésiales, historiquement situées : dans sa famille, son pays, au Carmel. Thérèse a grandi dans la Tradition de l'Église, avec les limites et les étroitesse de toute inculturation de celle-ci dans un lieu et un temps. Elle en a été imprégnée par son catéchisme, par la liturgie, par le pèlerinage à Rome, mais aussi par des influences multiples (par ex. la spiritualité de saint François de Sales⁶, sa lecture du P. Arminjon, les conseils du P. Pichon...), sans oublier la tradition du Carmel. L'Écriture sainte joue un rôle déterminant dans son expérience spirituelle.

3. L'expérience met un sujet en relation avec une réalité autre que lui-même, mais elle implique aussi la conscience réflexive. « Condition de tout savoir et de toute action », l'expérience est, par définition, « conscience d'une relation avec le monde, autrui, Dieu » ; « rencontre d'une altérité », elle consiste à « pressentir, sentir, ressentir » ; de soi, elle

⁴ À ce sujet, voir P. Marie-Eugène de l'E.-J., *Je veux voir Dieu*, p. 313-318 (sur le rapport entre « vie mystique » sous l'influence des dons du Saint Esprit, et « expérience mystique » par prise de conscience de cette vie) ; 442-454 (sur les relations entre théologie et expérience mystique).

⁵ Cf. Jean-Paul II, *Fides et Ratio*, § 44, évoquant la doctrine de St Thomas d'Aquin : « Parmi les grandes intuitions de saint Thomas, il y a également celle qui concerne le rôle joué par l'Esprit Saint pour faire mûrir la connaissance humaine en vraie sagesse. Dès les premières pages de sa *Somme théologique* (48), l'Aquinat voulut montrer le primat de la sagesse qui est don de l'Esprit Saint et qui introduit à la connaissance des réalités divines. Sa théologie permet de comprendre la particularité de la sagesse dans son lien étroit avec la foi et avec la connaissance divine. Elle connaît par connaturalité, présuppose la foi et arrive à formuler son jugement droit à partir de la vérité de la foi elle-même : "La sagesse comptée parmi les dons du Saint-Esprit est différente de celle qui est comptée comme une vertu intellectuelle acquise, car celle-ci s'acquiert par l'effort humain, et celle-là au contraire "vient d'en haut", comme le dit saint Jacques. Ainsi, elle est également distincte de la foi, car la foi donne son assentiment à la vérité divine considérée en elle-même, tandis que c'est le propre du don de sagesse de juger selon la vérité divine" (49). La priorité reconnue à cette sagesse ne fait pourtant pas oublier au Docteur Angélique la présence de deux formes complémentaires de sagesse : la sagesse philosophique, qui se fonde sur la capacité de l'intellect à rechercher la vérité à l'intérieur des limites qui lui sont connaturelles, et la sagesse théologique, qui se fonde sur la Révélation et qui examine le contenu de la foi, atteignant le mystère même de Dieu. - (48) Cf. I, q. 1, a. 6: "*Præterea, hæc doctrina per studium acquiritur. Sapientia autem per infusionem habetur, unde inter septem dona Spiritus Sancti connumeratur*" - "De plus, cette doctrine s'acquiert par l'étude. La sagesse est possédée par infusion et elle est donc comptée parmi les sept dons du Saint-Esprit". - (49) *Ibid.*, II-II, q. 45, a. 1, ad 2; cf. aussi II-II, q. 45, a. 2. »

⁶ Dont l'enseignement pénétré dans la famille de Thérèse par Sr Marie-Dosithée Guérin, sœur de Mme Martin, visitandine.

implique « réciprocité des consciences »⁷. De fait, nous avons noté la fréquence des « je sens », « j'ai compris », « je le sais » tout au long du Manuscrit B. L'expérience de Thérèse n'est pas purement empirique, sans reprise dans une réflexion. L'acte d'écriture est pour elle l'occasion de le manifester.

4. L'expérience de foi de Thérèse est à la fois « passive » (réceptive de la grâce donnée) et « active » (réponse intelligente et libre). Par exemple, dans son rêve, Thérèse interroge Mère Anne de Jésus (« dites-moi »), elle veut voir son visage (Ms B, 2r^o). Pour comprendre le sens des « désirs » qu'elle sent en elle (Ms B, 2-4), elle « ouvre l'Écriture », « cherche », « s'abaisse », « ne se décourage pas » et « cherche encore », jusqu'à « trouver », « comprendre » sa vocation : c'est pour « trouver » que « l'amour ne se paie que par l'amour » (B, 4r^o) et doit se prouver par des œuvres (B, 4v^o). Mais Thérèse « sait bien » que ses petits actes ne peuvent acquérir une valeur salvifique que par la grâce du Christ (Ms B, 4v^o) : dans cette expérience spirituelle, son ultime participation « active » c'est l'abandon dans la conscience de sa pauvreté extrême (cf. Ms B, 5).

5. L'expérience n'emprunte pas le chemin de la déduction mais de la découverte jamais achevée. Dans cette expérience, la présence toute puissante et agissante du « Soleil divin » de l'Amour (Ms B, 5r^o), de la « Miséricorde infinie » de Jésus (Ms B, 5v^o) s'impose à Thérèse comme une évidence, alors même qu'elle est dans une foi obscure. Et pourtant Thérèse ne cesse de progresser dans cette expérience. À la manière de saint Augustin, Thérèse cherche pour trouver et trouve pour chercher encore.

6. « Les expériences sont toujours interprétées »⁸. Ainsi, qu'elle ait été écrite spontanément ou en réponse à une demande, la Lettre de septembre 1896 (Ms B, 2-5) traduit l'effort d'interprétation de son expérience spirituelle par Thérèse. À la lumière de l'Écriture lue dans la Tradition de l'Église (au Carmel), Thérèse cherche à comprendre les désirs et les vocations qu'elle sent en elle. Le texte de 1 Cor 12-13 lui permet de « comprendre » l'expérience qu'elle fait de l'Amour divin, de l'interpréter pour elle-même et pour ses lecteurs. Thérèse réalise cette interprétation à la lumière de la Parole de Dieu transmise dans l'Église.

⁷ Edmond Barbotin, art. « Expérience », *Dictionnaire Critique de la Théologie*, sous la dir. de J.-Y. Lacoste, PUF, Paris, 1998, p. 450.

⁸ Gerald O'Collins, « Expérience », *art. cit.*, *Ibidem*.

7. « L'expérience personnelle et la tradition (...) s'influencent réciproquement »⁹. Par exemple, c'est grâce à la connaissance que Thérèse a de l'Église-Épouse, en ses trois états (militant, souffrant, triomphant), qu'elle peut donner un sens juste à son expérience de l'amour et de sa faiblesse (Ms B, 4). En retour, en raison de sa sainteté, c'est son expérience spirituelle du Mystère du Christ vivant dans l'Église, qui vient enrichir la Tradition : par exemple en mettant en lumière la place centrale de la charité à propos de la question de l'appartenance à l'Église (Ms B, 4), ou encore à propos de la justification, du mérite, de la satisfaction, ou du sacerdoce commun baptismal.

8. La théologie narrative de Thérèse naît de l'expérience et conduit à l'expérience. Thérèse ne s'arrête pas à l'expérience en tant que source et condition d'un savoir. À la fin du Manuscrit B, le vocabulaire de la prise de conscience et de l'interprétation disparaît. Il laisse place à l'aspiration, à l'immédiateté de la relation du sujet avec son objet divin : Thérèse « veut rester à fixer » Dieu, dans la nuit de la foi (Ms B, 5 r^o) ; dans une confiance sans borne, elle espère « l'attirer » dans sa faiblesse, recevoir son amour « qui va jusqu'à la folie » (Ms B, 5 v^o). Pourtant, elle « sent » que Jésus veut combler les plus petits, elle le « sait » et c'est pourquoi elle le supplie de révéler sa miséricorde infinie à « un grand nombre de petites âmes » (*Ibidem*).

Thérèse est théologienne et nous montre un chemin pour la théologie. Par « l'intelligence intérieure des réalités spirituelles qu'elle expérimente » (cf. *Dei Verbum* 8)¹⁰, elle accomplit un authentique acte d'intelligence de la foi, à la lumière de la Parole de Dieu lue dans l'Église, et contribue à la croissance de la Tradition. Grâce à une expérience mystique qui la porte au-delà des mots pour la mettre en connaturalité avec la personne même de Jésus-Christ, elle fait éclater les étroitesse d'une transmission conditionnée par un contexte et un langage. Sa théologie naît du dogme vécu et y conduit.

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ « Cette Tradition qui vient des apôtres progresse dans l'Église sous l'assistance du Saint Esprit ; en effet, la perception des réalités aussi bien que des paroles transmises s'accroît tant par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent dans leur cœur (cf. Lc 2, 19 et 51), que par l'intelligence intérieure des réalités spirituelles qu'ils expérimentent ("*intima spiritualium rerum quam experiuntur intelligentia*") ainsi que par la prédication de ceux qui, avec la succession dans l'épiscopat, ont reçu un charisme certain de vérité. » (DV 8, traduction *Les Conciles œcuméniques*, II-2, Cerf, Paris, 1994).

Dans la genèse de ce texte du Concile Vatican II, le terme "expérience" a été exclu en raison des connotations subjectivistes qu'il gardait depuis la crise moderniste. Mais le texte final, en utilisant le verbe *experiuntur* « aboutit à souligner davantage l'importance de cette intelligence de la foi de type expérientielle, dont la théologie mystique affirme qu'elle est le fruit de l'action des dons de l'Esprit Saint » (D. Sorrentino, « La sainteté comme lieu théologique. Du Concile Vatican II au magistère de Jean-Paul II », in *Vatican II. De la lettre à l'esprit : une mission*, Centre Notre-Dame de Vie / Théologie 12, Ed. du Carmel, Toulouse, 2005, p. 122).